

# CÔTE INDIGO

FLEURY D'AUDE - SAINT-PIERRE LA MER - LES CABANES DE FLEURY

## CULTIVONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR

**Page 5**  
**ANIMATION**

FOIRE AUX BEAUX VINS :  
DIRECTION LES CABANES DE FLEURY

**Page 12**  
**DOSSIER**

PLAN VOIRIES :  
DEUX AVENUES EN MUTATION

**Page 22**  
**SPORT**

TOUR DE FRANCE 2024 :  
LE TOUR PASSERA EN CÔTE INDIGO

**Page 28**  
**VIE POLITIQUE**

DE NOMBREUX ACTEURS  
AU CHEVET DU CORDON DUNAIRE



# ENVIRONNEMENT : UNE PROTECTION ESSENTIELLE



L'effet bénéfique des espaces naturels sur la vie n'est plus à démontrer : captation de CO2, ré-oxygénation de l'air, lutte contre les phénomènes d'érosion et de glissement de terrains, enrichissement des sols, production de fraîcheur et d'ombrage, générateur de bien-être ... Au-delà de son utilité pour le genre humain, la protection de l'environnement est aussi une mission essentielle de défense du vivant végétal et animal, de la biodiversité. Les temps où les choses n'avaient de valeur que lors qu'elles étaient utiles sont des temps révolus. Ne pas intervenir et laisser la Nature faire son œuvre n'est cependant parfois pas la meilleure façon pour en assurer la préservation, bien au contraire : des arbres poussant trop près les uns des autres s'étouffent, des buissons trop denses augmentent les risques de propagation des incendies et bouleversent les équilibres écologiques. Des mesures d'entretien s'avèrent ainsi souvent nécessaires pour assurer la pérennité de ces espaces exceptionnels. Différents acteurs interviennent ainsi sur le massif, depuis le conservatoire

du littoral, les services régionaux de l'État (DREAL), les syndicats mixtes (SMMAR et SMDA), le département, l'ONF, la communauté de communes de la Domitienne (compétente pour nos zones humides), l'entente de démoustication (EID), le CCFF, le syndicat de chasse, ainsi que des associations locales (à l'instar de l'association « Terre de garrigue et Patrimoine »), les vigneron et viticulteurs, les citoyens (au travers des Obligations Légales de Débroussaillage), et, bien entendu, la municipalité.

Récemment, plusieurs opérations ont particulièrement illustré ces enjeux :

> des travaux de réfection d'un tronçon de piste forestière ont ainsi eu lieu sur le site de l'Oustalet les 25 et 26 janvier derniers, sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du littoral et sous maîtrise d'œuvre de l'ONF. Ces travaux découlaient du plan d'aménagement forestier (PAF) qui a été approuvé en 2022 et ont été réalisés dans la perspective des coupes de bois (éclaircissement) qui auront lieu ensuite.

> un chantier de consolidation du cordon dunaire et de ré-engraissement de la plage ont également été réalisés, sous maîtrise d'ouvrage du conservatoire du littoral, au mois de janvier : 900 m<sup>3</sup> de broyats de bois flottés échoués précédemment sur nos plages ont ainsi été réintroduits dans les brèches du cordon dunaire des cabanes avant d'être recouverts de 645 tonnes de sable. Plus de 1 500 tonnes de sable stocké depuis la tempête de 2019 sur un terrain à l'arrière du camping de Rive d'Aude ont ainsi également été étendues sur la plage pour tenter de la recomposer.

> des opérations d'éclaircissement de part et d'autre de la RD 118 entre Fleury et Saint-Pierre la Mer ont enfin été effectués par le Conseil départemental, intervenant dans le cadre des Obligations de Débroussaillage et de lutte contre les incendies.

Une vision claire et déterminée est nécessaire pour protéger la Nature contre elle-même et contre les affres de ses colères sur les habitats humains !

**André-Luc Montagnier**  
Maire de Fleury d'Aude  
Vice-Président du Grand Narbonne

*André-Luc Montagnier*





# SOMMAIRE

## ACTUALITÉ



**P.5 > ANIMATION** *Foire agricole aux Beaux Vins* : direction les Cabanes de Fleury  
*Magie Noël 2023* : l'esprit de Noël au rendez-vous

**P.8 > ENTREPRENDRE** Les nouvelles entreprises de la commune

**P.12 > DOSSIER** Plan Voiries : deux avenues entrent en mutation

**P.14 > FOCUS** Budget communal : une bonne santé financière

## CULTURE/SPORT/ ASSO

**P.16 > CULTURE** Rues en fête 2024 : le centre de Fleury en liesse  
2023 : un bilan explosif pour la médiathèque de Fleury

**P.20 > ASSO** Nuisances sonores liées à l'A9 : un collectif de riverains existe  
La municipalité au service du devoir de mémoire

**P.22 > SPORT** Tour de France 2024 : le Tour passera en Côte Indigo  
Marathon Côte Indigo 2024 : le 5km au profit du refuge Arpan

## ATOUT ÂGE



**P.24 > Fêtes de fin d'année** : les écoles ont fait le plein de magie

**P.25 > Vacances de février** : l'ALSH à fond sur l'art

**P.26 > Cantine scolaire** : une nouvelle commission au menu

**P.27 > Après-midi récréative** : Jean-Pierre Virgil plébiscité

## VIE POLITIQUE

**P.28 > VIE POLITIQUE** De nombreux acteurs au chevet du cordon dunaire  
Démocratie participative : la Côte Indigo primée

**P.30 > TRIBUNE LIBRE**

## PRATIQUE

**P.31 > Permis de louer** : une mesure clé pour la qualité des logements

**P.32 > Publicités extérieures** : la Mairie reprend la main

**P.33 > Revalorisez vos déchets**, pensez au compostage

Mairie de Fleury - 32, boulevard de la République - 11 560 Fleury d'Aude - Tél : 04 68 46 60 60  
Direction de la communication : Pôle communication tourisme animation - Maison Vigneronne - 11 560 Fleury d'Aude  
Mail : mbois@communefleury.fr / troujon@communefleury.fr

Directeur de la publication André-Luc Montagnier - Rédactrice en chef : Mélissa Bois  
Rédaction : A-L Montagnier, D. Bouyer, T. Roujon, Hervé Jacquet, Laure Senmartin  
Corrections : Christine Charpentier, Pôle Animation-Communication

Maquette, conception, réalisation : T. Roujon Crédit photos : © M. Bois, T. Roujon, H. Jacquet, Julien Bru, les animatrices de l'ALSH, Unsplash  
Impression : Imprimerie de Bourg - Nombre d'exemplaires : 3 500  
Distribution : Médiasolutions - Diffusion gratuite - Dépôt légal : À parution  
Photo de couverture par Julien Bru





# FOIRE AGRICOLE AUX BEAUX VINS : DIRECTION LES CABANES DE FLEURY

Après Fleury d'Aude et Saint-Pierre la Mer c'est au troisième site de la commune d'accueillir la Foire aux Beaux Vins. Rendez-vous aux Cabanes de Fleury les 11 et 12 mai.

Les 11 et 12 mai prochains aura lieu la troisième édition consécutive de la **Foire aux Beaux Vins**. Après deux épisodes couronnés de succès à Fleury d'Aude et à Saint-Pierre la Mer, c'est aux Cabanes de Fleury que se déroulera cette année cet événement tant attendu.

L'agriculture, pilier fondamental de nos régions, a plus que jamais besoin de notre soutien. C'est dans cet esprit que se déploie depuis trois ans la **Foire aux Beaux Vins**, un rendez-vous incontournable pour les amateurs de bons produits et de convivialité, ayant rassemblé depuis 2021 de nombreux visiteurs à chaque édition.

Au cœur de ce rassemblement vous retrouverez les vigneron, producteurs et restaurateurs de la commune ainsi qu'un marché mettant en avant les produits régionaux et locaux, offrant une palette riche en saveurs et en savoir-faire. Les dégustations des vins du terroir promettent une immersion dans le vignoble pérignanais, tandis que des concerts, des spectacles et des animations pour les plus jeunes rythmeront le week-end, créant ainsi une ambiance festive et familiale. Côté musique les bons vivants auront le plaisir de s'ambiancer aux sons de différentes formations. Le bal sera ouvert les deux jours par la fanfare **Macadam** (le 11 mai à 11h et le 12 mai à 10h30). Le déjeuner du samedi 11 mai sera animé par la bonne humeur et l'accent chantant **des Estaqueurs** et leur répertoire de chansons marseillaises dès 13h. Lors de la pause méridionale du dimanche 12 mai, les jumeaux narbonnais de **Eko Eko** vous feront vibrer avec leur pop aux douces nuances hispaniques. Pour clôturer chaque journée deux groupes prendront possession de la scène. **Il faut qu'ça guinche** vous proposera un concert festif et poétique le samedi soir où les titres vous donneront rapidement envie de vous rapprocher et de danser avec les musiciens. Le groupe **Maurice!** vous proposera, quant à lui, un savant mélange entre électro festive, hip-hop, rock et chanson française pour la soirée de dimanche.

Les plus jeunes pourront profiter de la mini ferme, de balades à poney, de jeux gonflables, d'initiation à la pêche, ainsi que des ateliers créatifs proposés par **Les ateliers d'Émilie**. Cette troisième édition de la **Foire aux Beaux Vins** verra également une représentation de **danse country** et d'un **ballet catalan**. Enfin les plus curieux pourront s'émerveiller lors des trois **démonstrations de travail de chien de berger**, les **balades en mer de Fishing dream** ou l'**exposition de véhicules anciens par OCAM**.

En point d'orgue de ce week-end champêtre, les Cabanes de Fleury ouvriront leurs portes, le dimanche 12 mai, aux éleveurs venus de toute la région pour exposer leurs plus belles bêtes lors du traditionnel **concours bovin** (dès 12h) suivi de la traditionnelle vente aux enchères. Un moment fort qui illustre la diversité et la richesse de notre agriculture régionale.

**Le rendez-vous est donc pris pour les 11 et 12 mai prochains. Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble l'excellence de nos terroirs et soutenir avec enthousiasme notre agriculture régionale.**







# MAGIC NOËL 2023 : L'ESPRIT DE NOËL AU RENDEZ-VOUS

**Du jeudi 21 au dimanche 24 décembre, de 16 à 21 heures, la commune a vécu au rythme de la magie de Noël.**

Du jeudi 21 au dimanche 24 décembre, la Côte Indigo s'est imprégnée de la féerie de Noël, illuminant la place Jean Moulin. Les festivités ont pris vie avec les chalets gourmands, la présence de vignerons locaux et le chalet associatif tenu par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fleury, offrant ainsi un moment convivial aux amateurs de bonne chère.

Côté divertissement, le village a vibré au rythme du rock festif avec une prestation enflammée de la **French Teuf** et des reprises rock de chansons cultes de dessins animés par le groupe **Cartoon Machine**. La fanfare de Noël **Cannelle** a également contribué à électriser l'ambiance.

Les activités se sont multipliées avec des ateliers créatifs de Noël, spécialement conçus pour les enfants, sous les halles, tandis que des mascottes déambulaient sur la place tout au long de l'après-midi du samedi. **Le Chapelier Fou** a offert un spectacle grandiose, captivant petits et grands à travers l'univers des contes. **DJ Cuomo** a clôturé la journée en beauté lors de la **Christmas Party**, accompagné d'un saxophoniste.

Les réjouissances ont débuté à Saint-Pierre la Mer le dimanche 24 au matin, où une vingtaine de courageux se sont retrouvés pour **le bain de Noël organisé par le Sauvetage Club Pérignanais**. Tous les participants ont pu se réchauffer sur la place Vergnettes avec **une collation offerte par le Comité de quartiers de Saint-Pierre la Mer**, animé par la fanfare « Boule de Notes. » C'est là que le Père Noël a entamé sa tournée 2023.

Dans l'après-midi, sur la place Jean Moulin, **deux lutins géants**, ont offert un spectacle lumineux et musical d'une joyeuse extravagance. Le Père Noël a fait son entrée à bord du petit train de Saint-Pierre-la-Mer, suivi de près par la fanfare pérignanaise **Tarabrass**. Les rythmes enjoués du groupe « Bernard et son orchestre » ont accompagné les Pérignanais jusqu'à la tombée de la nuit, permettant à chacun d'emporter avec lui les mélodies enchantées afin de célébrer le réveillon de Noël, marquant ainsi un point d'orgue aux festivités du Magic Noël 2023 en Côte Indigo.

**Cette célébration a su, une fois de plus, allier magie, musique et esprit festif des fêtes de Noël pour offrir des moments d'exception aux Pérignanais.**









## Le Pérignan, un rêve à deux devenu réalité

Cela ne vous aura pas échappé, Julien et Mélanie Carou sont les nouveaux propriétaires du café *Le Pérignan*, situé sur la place Jean Moulin. Pour le couple, cette reprise représente un épanouissement commun, eux qui souhaitent depuis longtemps travailler ensemble. Pour Julien, ce projet de vie a aussi une symbolique sentimentale puisqu'il lui permet de suivre les traces de ses grands-parents, figures locales bien connues sur le village pour avoir tenu *le Café de la Paix*, dit *Café Mestre*. Julien et Mélanie entendent, ainsi, bien faire revivre l'esprit des cafés d'antan où toutes les générations se retrouvaient pour des moments conviviaux. Le Pérignan nouvelle version fait la part belle au local puisque tous les vins et certaines bières sont issus des producteurs de la commune. À terme, *le Pérignan* proposera un menu ouvrier les midis et des plats à la carte les week-ends et en soirée à partir du jeudi. Nul doute qu'il fera bon vivre en terrasse ou en salle grâce au renouveau du *Pérignan*.

### Le Pérignan

19 boulevard de la République 11 560 Fleury d'Aude  
Contacts : 06 07 57 22 90

Ouvert le mardi et mercredi de 7h à 14h & de 17h à 21h  
le jeudi de 7h à 14h & de 17h à 23h  
le vendredi de 7h à 14h & de 17h à 1h, le samedi de 7h à 1h  
le dimanche de 8h à 14h | fermé le lundi

Facebook : Bar Le Pérignan  
Instagram : @le\_perignan\_bar



## Isa Nail's Méditerranée, vos ongles entre de bonnes mains

Depuis avril dernier, Isabelle Fernandes Amorim vit son rêve avec la création de sa micro-entreprise. Cette Savoyarde a posé ses valises sur la commune où elle s'est lancée à son compte en tant que prothésiste ongulaire et nail artist sous le nom d'*Isa Nail's Méditerranée*.

Dans un espace entièrement dédié à sa nouvelle activité, Isabelle vous accueille pour offrir une beauté à vos ongles. Originalité et minutie sont les maîtres-mots qui qualifient le travail d'Isabelle, qui affectionne par-dessus tout sortir de sa zone de confort pour combler ses clientes. Isabelle a à cœur d'établir un véritable suivi avec les personnes qui lui font confiance afin de bichonner leurs ongles de bout en bout.

Alors, si vous souhaitez habiller vos mains, n'hésitez pas à faire appel au savoir-faire d'*Isa Nail's Méditerranée*.

### Isa Nail's Méditerranée

1 rue Fernand de Magellan  
Résidence Méditerranée B14  
11 560 Saint-Pierre la Mer

Contact : [www.planity.com/isa-nails-mediterranee-11560-fleury](http://www.planity.com/isa-nails-mediterranee-11560-fleury)  
Ouvert de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30  
Fermé le dimanche et le lundi matin

Instagram : @isajustemoui / Tiktok : @lisynails25





## **Pizza Ô,**

### **la pizza comme vecteur de convivialité**

C'est face à la plage qu'un souriant couple de commerçants a décidé d'installer sa pizzeria. En effet, Sandrine et David Ceaux ont ouvert les portes de *Pizza Ô* le 14 juillet dernier. Ces Corréziens, habitués à séjourner à Saint-Pierre la Mer pour leurs vacances, sont littéralement tombés amoureux de la station au point d'y poser définitivement leurs valises.

Au sein de leur pizzeria ouverte à l'année et située sur le boulevard des Embruns, Sandrine et David proposent une carte qui a pour mot d'ordre la qualité. Pâte maison et pétrie tous les jours, desserts faits maison, produits frais et locaux, *Pizza Ô* met tous les ingrédients pour régaler aussi bien les locaux que les touristes.

Alors n'hésitez pas à passer le pas de la porte de *Pizza Ô* pour déguster les pizzas de Sandrine et David, sur place ou à emporter, vous ne serez pas déçus par leur accueil chaleureux.

#### **Pizza Ô**

**43 boulevard des Embruns 11 560 Saint-Pierre la Mer**  
**Contact : 04 30 37 68 20**

#### Hors-saison :

Fermé le jeudi, le mardi midi et le dimanche midi  
Ouvert le lundi et mercredi de 11h à 13h30 & de 18h à 20h30  
le mardi de 18h à 20h30, le samedi de 11h à 13h30 & de 18h à 21h,  
le dimanche de 18h à 21h

**Instagram : @pizza\_o11 | Facebook : PIZZA Ô**



## **Sens&vasion,**

### **voyagez au cœur du bien-être intérieur**

Amandine Mairesse-Carton a ouvert son institut *Sens&vasion* en novembre dernier. Dans un espace dédié au bien-être, Amandine vous propose des soins pour le corps, le visage ainsi que des séances de maquillage pour les mariages. Forte d'une solide expérience dans le monde de l'esthétique et de la thalasso, Amandine invite ses clients au voyage grâce à ses «escales». Il s'agit de soins spéciaux inspirés par des pratiques traditionnelles venues des quatre coins de la planète. Dans un moment de détente, le consommateur peut voyager sans prendre l'avion. Par son ouverture d'esprit, sa bienveillance et sa polyvalence, Amandine souhaite permettre à chacun de lâcher prise en offrant une bulle d'évasion. Il est également à noter que chez *Sens&vasion* vous pouvez prendre soin de vous avec un outil atypique. En effet, Amandine dispose d'un sauna japonais qui vous procure une relaxation intense, une détox ainsi qu'une récupération musculaire efficace. Car il est important de prendre soin de soi, n'hésitez pas à contacter *Sens&vasion*.

#### **Sens&vasion**

**2 impasse de l'étang**  
**11 560 Fleury d'Aude**

**Contact : 09 75 20 00 47**

**[www.sensetvasion.experience-beaute.com](http://www.sensetvasion.experience-beaute.com)**

Sur rendez-vous uniquement

**Instagram : @sensetvasion**

**Facebook : Sens&vasion**





## **Rebelle, l'esthétique jusqu'au bout des ongles**

C'est au centre du village, sur le boulevard de la République que Chloé Godard a décidé d'implanter son activité de maquilleuse et prothésiste onguulaire. Elle a ainsi rejoint le nouvel institut de Justine Bihan alias Divine Narbonne que nous avons déjà présenté dans le magazine n°7.

Originaire de région parisienne, c'est en s'installant dans le coin que Chloé a décidé de faire des études en esthétique, un secteur qui l'a toujours passionné. Après deux diplômes obtenus en 2019 et 2020, elle lance son entreprise Rebelle au domicile de ses parents à Salles d'Aude. C'est en février 2024, après un soin avec Justine que les deux femmes décident de partager le même local à Fleury d'Aude afin d'offrir aux Pérignanaises un service de proximité. Chloé sera ainsi de bon conseil pour sublimer vos ongles, elle qui souhaite toujours faire au mieux et évoluer pour répondre à toutes vos attentes.

### **Rebelle**

**23 ter boulevard de la République  
11 560 Fleury d'Aude**

**Contact : 07 82 75 66 09**

**[www.planity.com/divine-maderotherapie-fleur-11560-fleury](http://www.planity.com/divine-maderotherapie-fleur-11560-fleury)  
Sur rendez-vous uniquement**

**Facebook : R\_ebelle | Instagram : @r\_ebelle**



## **L'Harmonie by Co', la coiffure comme une évidence**

Le boulevard de la République fait décidément peau neuve avec l'installation d'un nouveau salon de coiffure. Coralie Mastrolorito vous accueille donc à *L'Harmonie by Co'*, un lieu décoré avec soin à l'ambiance cosy. Pour la jeune femme de 22 ans, la coiffure est toujours apparue comme une évidence et c'est avec une très grande maturité qu'elle a ouvert son propre salon, le 11 décembre dernier. Coralie propose ses services aussi bien aux dames qu'aux messieurs en passant par les enfants. En complément de la coiffure Coralie est également coloriste visagiste et peut aussi tailler les barbes. *L'Harmonie by Co'* a également établi un partenariat avec le photographe Damien Forgeat (*Mél'Images*) pour un service qui fait l'association entre une séance photo et une séance chez votre coiffeuse afin de mettre le client en valeur.

### **L'Harmonie by Co'**

**38 boulevard de la République  
11 560 Fleury d'Aude**

**Contact : 06 75 01 03 60**

**[www.planity.com/lharmoniebyco-11560-fleury](http://www.planity.com/lharmoniebyco-11560-fleury)  
Sur rendez-vous uniquement**

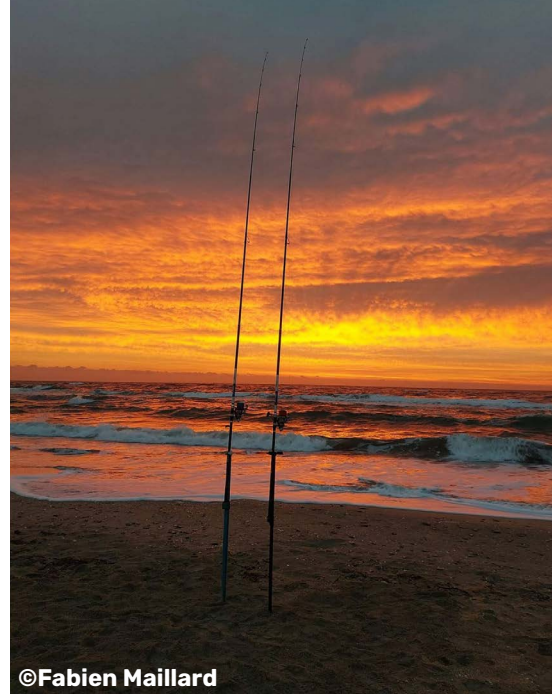
**Facebook : L'harmonieByCo'  
Instagram : lharmoniebyco**







©Jean Valls



©Fabien Maillard

## CÔTE INDIGO HORS CADRE

Instagram est un réseau d'images, où depuis plus d'un an maintenant, vos photos, toutes plus belles les unes que les autres, se retrouvent sous le #CoteIndigo.

Chaque semaine, nous veillons, et retrouvons vos pépites immortalisées le temps d'un week-end, d'une soirée, d'un café... Bref, d'un bon moment passé en Côte Indigo.

Voici un panachage des photos que vous avez le plus likées ces dernières semaines.

Pour découvrir le reste, rendez-vous sur le compte [@cote\\_indigo](#).



©Christophe GRC



©oi\_tls



©chateau.mireletang



# PLAN VOIRIES : DEUX AVENUES ENTRENT EN MUTATION

**Le village de Fleury s'apprête à vivre une transformation significative de ses infrastructures urbaines avec le lancement prochain de travaux majeurs de réaménagement des avenues de Valmy et du Stade, précédés par d'importants travaux d'infrastructure entrepris par le Grand Narbonne.**

La communauté d'agglomération du Grand Narbonne se prépare à entreprendre d'ambitieux travaux de rénovation concernant les réseaux d'assainissement, l'alimentation en eau, ainsi que la création d'un réseau pluvial sur le secteur. Ces travaux, essentiels pour la modernisation et la durabilité des infrastructures de la ville, représenteront un investissement considérable. Pour la première phase, qui couvre la portion allant du rond-point du Hangar jusqu'au croisement avec la rue de la Poste, le coût est estimé à environ **1 800 000€ HT pour le Grand Narbonne**.

Parallèlement, la municipalité s'engage dans un vaste projet de réaménagement des espaces piétons et de la bande roulante, étroitement lié aux travaux entrepris par le Grand Narbonne. Le coût de cette première partie du réaménagement, s'élevant à environ **1 200 000€**, sera supporté par la municipalité et est prévu pour l'année 2024.

La seconde phase du projet de réaménagement, prévue pour 2025, concerne la portion allant du croisement avec la rue de la Poste jusqu'au branchement sur l'avenue des Barons de Pérignan. Ce croisement deviendra ainsi un carrefour giratoire pour sécuriser davantage le secteur. Cette étape marque une avancée majeure dans la modernisation des infrastructures urbaines de la commune.

Le troisième volet du projet consistera à reconfigurer la zone sportive, avec l'éventuelle création d'un second terrain de tennis ou de padel, une décision qui reste à confirmer par le conseil municipal.

Ce réaménagement urbain repose sur plusieurs axes directeurs conçus pour améliorer la sécurité, la durabilité et la convivialité de l'environnement urbain. Ces différentes lignes de conduite sont le fruit d'une réflexion approfondie visant à répondre aux besoins des résidents tout en intégrant les meilleures pratiques en matière d'urbanisme et de développement durable. Le projet s'axe donc autour :

**> Du rétrécissement de la bande passante pour réduire la vitesse.** En réduisant la largeur de la voie de circulation, les autorités cherchent à dissuader les vitesses excessives. Cette mesure vise à améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes en réduisant les risques d'accidents et en favorisant une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers de la route.

**> La mise en place de trottoirs et de pistes cyclables.** L'aménagement de trottoirs dédiés aux piétons et de pistes cyclables sécurisées encourage la marche à pied et le vélo comme modes de déplacement alternatifs à la voiture. Cette initiative favorise la mobilité douce, réduit la congestion routière et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

**> La végétalisation et désimperméabilisation des zones piétonnes et cyclables.** L'introduction d'espaces verts le long des zones piétonnes et cyclables permet non seulement d'embellir l'environnement urbain, mais aussi d'atténuer les îlots de chaleur urbains, d'améliorer la qualité de l'air et de favoriser la biodiversité. La désimperméabilisation des surfaces permet également une meilleure infiltration des eaux de pluie dans le sol, réduisant ainsi les risques d'inondation et préservant les ressources en eau.

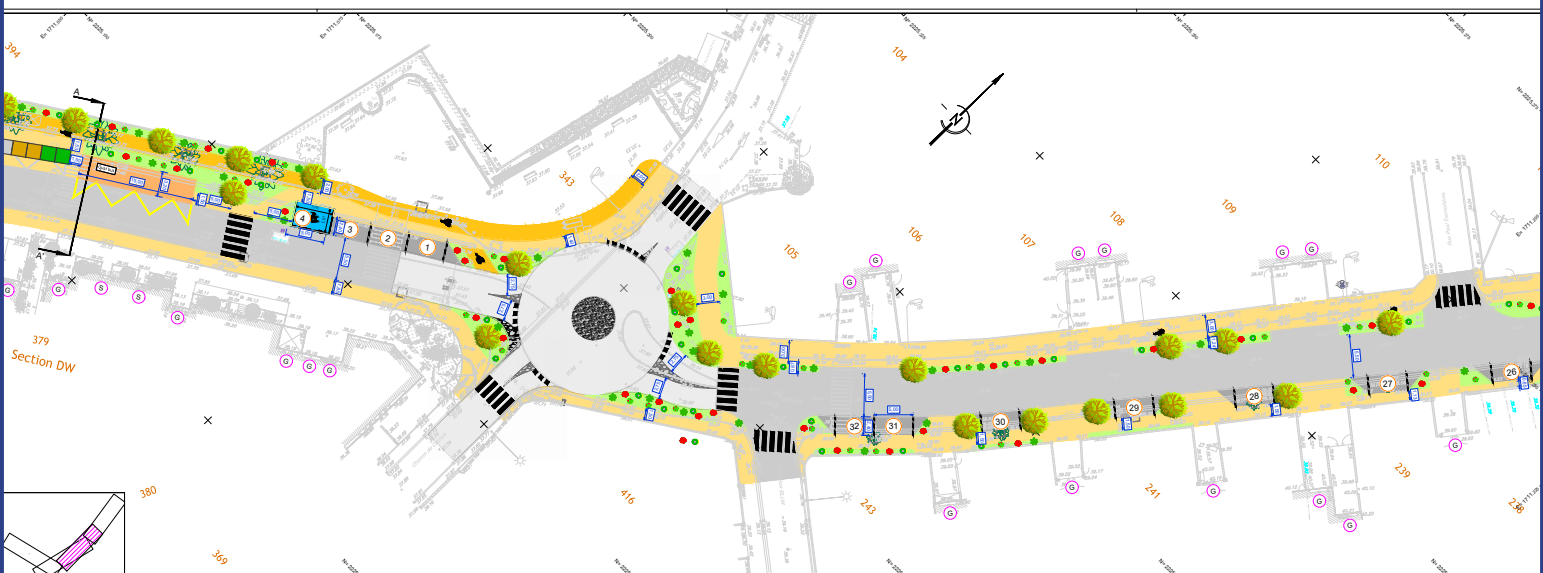
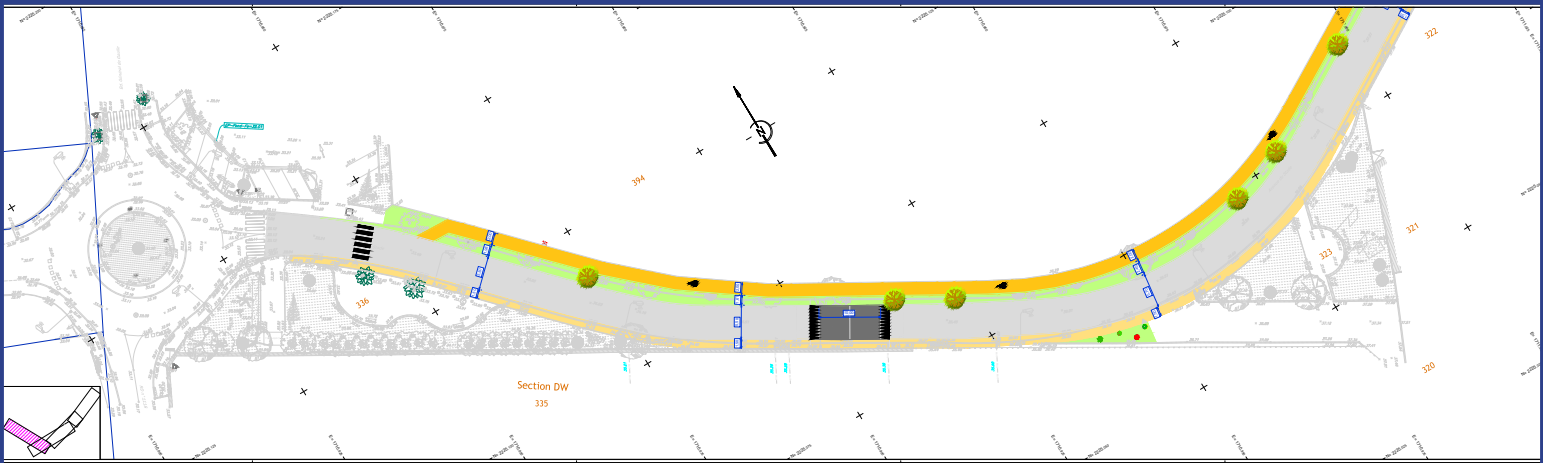
**> L'enfouissement des containers.** Masquer les containers en les mettant sous terre contribue à améliorer l'esthétique urbaine en réduisant la visibilité des déchets et en favorisant une meilleure intégration des équipements urbains dans le paysage. Cette mesure participe également à la préservation de l'environnement en réduisant les nuisances visuelles et olfactives associées aux déchets.

**> La création de places de stationnement pour répondre aux besoins des usagers.** La création de places de stationnement adaptées aux besoins des résidents, des commerçants et des visiteurs est essentielle pour garantir un accès facile et pratique aux différents quartiers de la ville. Ces places de stationnement peuvent être aménagées en surface ou en souterrain, en fonction des contraintes et des opportunités offertes par l'espace urbain.

**En combinant ces différents axes directeurs, la municipalité souhaite créer un environnement urbain plus sûr, plus agréable et plus durable pour l'ensemble de ses habitants.**









# BUDGET COMMUNAL : UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Depuis sa prise de fonction, en 2020, la municipalité actuelle s'efforce à concilier investissements et sauvegarde de fonds afin de faire évoluer la commune tout en maintenant un niveau d'endettement raisonnable. Aujourd'hui, cela se traduit par un budget communal efficient et par une bonne santé financière pour Fleury d'Aude.

Comment concilier la gestion d'un budget communal avec prudence tout en injectant rapidement des fonds suffisants pour remédier aux années de négligence dans l'entretien des équipements publics, en particulier les voiries, et aux lacunes dans l'aménagement de certains espaces, susceptibles de donner l'impression d'une commune vieillissante ? C'est la question à laquelle la municipalité est confrontée depuis 2020, cherchant activement des solutions. Élaborer une stratégie équitable et cohérente a été un préalable incontournable. Cette réflexion, initiée dès 2020, a conduit à plusieurs engagements :

> **La non-augmentation des taux communaux pour les impôts locaux.** Étant donné qu'il serait injuste d'augmenter les taux d'impôts actuels pour compenser les conséquences des négligences passées dans l'entretien, même si elles ont eu des répercussions dramatiques sur l'état des voiries, il a été convenu de ne pas augmenter les taux communaux pendant toute la durée du mandat, sauf celles imposées par l'État en raison de l'inflation.

> **Un plan de désendettement d'environ 10%.** Étant donné que le niveau d'endettement de la commune, évalué à près de 11,5 millions d'euros en 2020, bien que non catastrophique pour une commune disposant d'une station balnéaire comme la nôtre, restait néanmoins élevé, il a été décidé d'initier dans un premier temps une stratégie de désendettement d'environ 10%. Cette démarche vise à libérer des marges de manœuvre suffisantes pour achever le mandat sans aggraver considérablement la situation financière antérieure.

Dans ce contexte, et en considérant également les charges de gestion, la commune a répondu à cette question en cherchant de nouvelles sources de revenus. Depuis le 15 février 2021, l'obtention du label «Station classée de tourisme» permet à la commune de percevoir les taxes sur les mutations immobilières, auparavant versées à un fonds départemental. Cette réaffectation de ces taxes a généré jusqu'à **750 000€ de nouvelles recettes** en 2022, ramenées à 654 000€ en 2023 en raison du ralentissement des ventes immobilières. De plus, en renouant des relations partenariales, la commune

a obtenu **un soutien financier de plus de 2 000 000€** de la part de l'État, de la Région, du Département et du Grand Narbonne. Cette augmentation des recettes a permis de **réaliser plus de 10 000 000€ de travaux en 3 ans**, dont 3 millions dédiés à la rénovation des voiries, tout en respectant le plan de désendettement de la commune.

**Plus spécifiquement, en 2023, pour 100€, la commune a dépensé :**

> **31€** pour payer le personnel nécessaire pour faire fonctionner les services

> **21.70€** pour les charges de fonctionnement courant (eau, électricité, gaz, téléphone, petit matériel, carburants...) des services

> **22€** pour investir et se moderniser

> **8.30€** pour rembourser les emprunts

> **5.30€** pour amortir le matériel

**Ce qui lui a permis d'économiser 11.70€**

**Les axes du budget d'investissement 2024 seront :**

> **La réfection de l'avenue du stade et de l'avenue de Valmy** (pour près de 4 000 000€ réseaux inclus)

> **La mise en place de la promenade du front de mer** (pour 3 100 000€)

> **Divers travaux de voirie** pour 500 000€

> **La création d'un local associatif aux Cabanes** pour 240 000€







**Une dette réduite de 10% en 3 ans**



**Une épargne quasi doublée en 3 ans**



**48% d'investissement en plus par rapport au mandat précédent**

**PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**

**2 000 000€**

**LABELLISATION STATION CLASSÉE DE TOURISME**

**700 000€**

**Aucune augmentation d'impôts grâce à de nouvelles recettes**





# **RUES EN FÊTE 2024 : LE CENTRE DE FLEURY EN LIESSE**

**Les Rues en fête font leur retour au cœur du village pour réunir toutes les générations lors d'un week-end de Pentecôte axé sur la convivialité.**

Les **Rues en fête** continuent de marquer l'agenda culturel de la commune avec une énergie contagieuse, rassemblant, comme chaque année, toutes les générations pour célébrer le week-end de Pentecôte. Cet événement dynamique attire les habitants et les visiteurs, transformant les places du village en un spectacle vivant vibrant de convivialité. **Pour 2024, ce rendez-vous est fixé aux 18 et 19 mai prochains.**

Associations et commerçants se mobiliseront pour offrir deux jours de festivités inoubliables. Une quinzaine de bodégas seront ainsi au four et au moulin en proposant une variété de mets et de boissons pour satisfaire les envies de tous les spectateurs.

La programmation de cette **19<sup>ème</sup> édition des Rues en fête** saura combler tous les goûts musicaux. Des déambulations animées aux concerts sur scène, l'événement offrira une palette éclectique d'artistes et de genres musicaux prêts à séduire un large public intergénérationnel. Des sonorités funk proposées par **Ze Funky Family** et le rock déjanté des **Tontons Givrés**, en passant par la musique engagée de **PetitJean**, le parfum de Louisiane des Macadam Farmer les spectateurs auront l'embaras du choix pour vivre des moments de plaisir et de partage. **Rockline** et ses multiples influences pop rock, **Deep Reason** et son savant mélange entre prestation musicale et émotions, les mélomanes du groupe **Zik'Goto** et les rythmes irlandais des **Grumpy 'O' Sheep** viennent compléter cette programmation.

**Cochez les 18 et 19 mai prochains dans votre agenda, l'ambiance s'annonce chaleureuse pour cette 19<sup>ème</sup> édition des Rues en Fête.**



**CÔTE INDIGO**

FLEURY D'AUDE - SAINT PIERRE LA MER - LES CABANES DE FLEURY

# RUES EN FÊTE



**FLEURY  
D'AUDE**

**18  
& 19  
MAI**

**PETITJEAN - ZE FUNKY FAMILY - TONTONS GIVRÉS  
MACADAM FARMER - ROCKLINE - DEEP REASON  
ZIK' GOTO - GRUMPY 'O' SHEEP  
DÉAMBULATIONS - BODÉGAS ASSOCIATIVES**





# 2023 : UN BILAN EXPLOSIF POUR LA MÉDIATHÈQUE DE FLEURY

■ **Crions-le haut et fort et sur tous les toits : «nous aimons la culture en Côte Indigo»**

## **Du choix, du bon choix, du très bon choix**

Avec **25% d'abonnés actifs en plus sur deux ans**, la Médiathèque de Fleury maintient son cap de fréquentation et confirme, s'il le fallait, son attractivité au sein de la communauté et au-delà.

Sa force : la diversité du choix et la qualité des ouvrages qui permettent ainsi à toutes les tranches d'âges de satisfaire leurs goûts et leurs besoins.

Il faut dire qu'avec plus de **13 000 documents** dans ses rayons et plus de **330 000 autres accessibles dans l'ensemble du réseau**, il est assez rare de ne pas trouver ce que l'on recherche. D'ailleurs, mis à part les romans, les policiers ou la poésie, la Médiathèque propose un large choix de livres documentaires sur un grand nombre de sujets allant de l'éсотérisme à la botanique, de la cuisine à la peinture, de l'informatique à la couture en passant par la musique, la poterie ou l'origami. Des cd de musique sont également à votre disposition, ainsi que des films, des magazines, des bandes dessinées et des jeux de société.

## **Un lieu de bien-être**

La Médiathèque de Fleury c'est aussi un cadre vivant d'échanges où **des rencontres peuvent se faire autour d'un livre ou d'un café**. C'est aussi un moment de repos passé seul à feuilleter un magazine ou, accompagné de vos enfants, vous êtes confortablement installé lisant dans un fauteuil pendant qu'ils profitent de l'espace jeunesse qui leur est consacré.







### Un lieu de culture-plaisir

**La Médiathèque propose des animations tout au long de l'année.** Des ateliers créatifs, des contes et des spectacles pour les plus jeunes, des concerts, des expos ou des conférences pour les adultes. Les rencontres BD «Noct'en Bulles» au mois de juillet et la bourse aux livres l'été font également parties de la programmation de la Médiathèque.

### Un lieu pour les bébés aussi

La Médiathèque c'est également un point de chute pour les plus petits puisque de nombreux assistants maternels (il y a des hommes aussi) utilisent les locaux et le matériel de la Médiathèque dans leur cadre professionnel. L'acquisition dernièrement d'un couffin bébés lecteurs, qui est un tapis plié en forme de baluchon rempli de livres, est venue renforcer la panoplie d'outils destinés aux bébés.

### Jeunes ou moins jeunes, vous êtes tous les bienvenus

C'est pour toutes ces raisons et pour tous les autres petits détails qui font sa qualité, que la Médiathèque a accueilli près de **12 400 visiteurs en 2023**, soit **plus 61% en 2 ans**, dont **l'écart d'âge entre le plus jeune et le plus âgé est de plus de 80 ans**. Il y en a pour tout le monde.

**Venez donc tous à la Médiathèque parce que la Médiathèque c'est pour tous.**







# **NUISANCES SONORES LIÉES À L'A9 : UN COLLECTIF DE RIVERAINS EXISTE**

**À l'initiative de quelques riverains, un collectif s'est constitué afin de lutter contre les nuisances sonores causées par l'A9.**

Né d'une initiative citoyenne menée par quelques riverains résidant près de l'autoroute, un collectif s'est récemment organisé pour faire face aux nuisances sonores persistantes qui perturbent leur quotidien. Avec détermination et engagement, ces habitants ont décidé de former un collectif visant à sensibiliser les Pérignanais et les autorités locales et à agir pour atténuer ces désagréments sonores. La création de ce collectif fait suite à la frustration partagée par les résidents confrontés aux bruits incessants émanant de l'autoroute, perturbant leur tranquillité et leur qualité de vie. Depuis des années, ces nuisances sonores peuvent être vécues comme un véritable fardeau pour les voisins directs de l'A9. Bien qu'un mur antibruit existe, ce collectif souhaiterait, à terme, voir apparaître une prolongation de cette protection ainsi que des mesures complémentaires concrètes de la part de la société gestionnaire de l'autoroute.

Le collectif, composé de résidents déterminés et engagés, va à l'avenir se réunir afin d'élaborer une série d'objectifs clairs au sujet de ce problème. Parmi les principales actions envisagées, le groupe prévoit de recenser, d'informer et de sensibiliser les propriétaires et habitants pérignanais subissant ces nuisances sonores. Leur objectif est de faire entendre leur voix et de plaider en faveur de solutions efficaces pour réduire les niveaux de bruit qui peuvent parfois atteindre plus de 75 décibels. Ce collectif tient à préciser qu'il ne se présente pas comme «anti-autoroute», il est conscient qu'il faut vivre avec l'A9 et travaille dans le but de «mieux et bien vivre avec».

Représenté par David Jarry, ce collectif de riverains aimerait qu'un audit sonore soit mené pour déboucher sur des mesures telles que la prolongation du mur antibruit et d'autres solutions d'ingénierie acoustique comme la mise en place de certains types de revêtement routier. À titre d'exemple, des mesures ont été effectuées par le collectif, la différence entre la présence et l'absence de la barrière antibruit est de l'ordre de 15 décibels (75 dB sans le mur, 60 dB avec). Selon des études scientifiques, les bruits compris entre 40 et 60 dB sont dits supportables, tandis que des sons compris entre 65 et 80 dB sont considérés comme fatigants voire pénibles.

**Ainsi si vous jugez que les nuisances sonores liées à l'A9 vous incommode, vous pouvez d'ores et déjà rejoindre le collectif riverain en contactant ses représentants à l'adresse suivante : [collectif.riverains.a9.fleury@outlook.fr](mailto:collectif.riverains.a9.fleury@outlook.fr)  
Aucune cotisation n'est nécessaire quand vous rejoignez le groupe.**







## LA MUNICIPALITÉ AU SERVICE DU DEVOIR DE MÉMOIRE

**Le 19 janvier dernier avait lieu au Hangar l'assemblée générale du comité départemental de la FNACA, la municipalité y a rappelé son engagement vis-à-vis du devoir de mémoire.**

### **Des actions concrètes qui permettent au devoir de mémoire de perdurer**

L'assemblée générale annuelle de la FNACA de l'Aude, organisée pour cette édition à Fleury grâce à Jacques Puech, Président de l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la commune, a permis au Maire, André-Luc Montagnier et son 1<sup>er</sup> adjoint, Pascal Moro, de présenter leurs actions pour le devoir de mémoire. Face aux représentants des différents comités de l'Aude et auprès du Président de la fédération départementale, Gérard Fraticola, les deux élus ont rappelé que la réfection des deux monuments aux morts de la commune avait été effectuée comme demandée. Ces engagements, couplés au travail des associations patriotiques de la commune, portent leurs fruits aux vues de la forte implication des enfants et des Jeunes Sapeurs-Pompiers durant la dernière commémoration du 11 novembre.

### **La municipalité œuvre pour que le souvenir ne s'efface pas**

En tant que 1<sup>er</sup> adjoint délégué notamment aux anciens combattants, Pascal Moro a annoncé qu'un travail de repérage des tombes de Pérignanais ayant combattu était en cours, afin de procéder à la rénovation des plaques des sépultures les plus délaissées. Cette liste, dressée par Jean-Claude Fridrich, Président du Souvenir Français, a déjà permis de remettre en état la plaque de Francis Andrieu, mort à 20 ans pour la France en Algérie, en 1962.

**Les associations patriotiques de la commune sont ainsi assurées que la municipalité se joint à elles pour inscrire dans le temps le devoir de mémoire.**

### **" PAROLES D'ÉLU "**



Avec le temps, le lettrage des plaques sur les tombes des soldats morts pour la France et pour la liberté, s'efface et disparaît de la mémoire collective. Nettoyer ces plaques et remettre en peinture les lettrages nous permet de redonner l'éclat à ces tombes et leur dignité à ces soldats. «À nous le souvenir, à eux l'immortalité.»

**- Pascal Moro, 1<sup>er</sup> adjoint délégué à la sécurité publique, à la sécurité civile, à la prévention des risques, à la gestion de crise, aux anciens combattants, Président du SILMA**





# TOUR DE FRANCE 2024 : LE TOUR PASSERA EN CÔTE INDIGO

**Le mardi 16 juillet prochain, lors de l'étape Gruissan-Nîmes, le Tour de France 2024 sera de passage en Côte Indigo, de quoi mettre un coup de projecteur sur notre commune.**

## **Une vitrine pour notre commune pour un spectacle d'exception**

Cela n'aura pas échappé aux amateurs de cyclisme, le Tour de France, la compétition phare de la discipline, sera de passage en Côte Indigo, le mardi 16 juillet. Dans une étape reliant Gruissan à Nîmes, notre commune sera donc le théâtre des premiers instants de la course avec une mise en lumière de Saint-Pierre la Mer et du village de Fleury.

Le parcours à travers notre territoire permettra de mettre en images le patrimoine naturel (Roc de la Batterie, Gouffre de l'Oeil Doux et le Massif de la Clape) et humain (église Saint-Martin, la Tour Balayard et la chapelle de Notre-Dame de Liesse) de la Côte Indigo. Les nombreux téléspectateurs pourront ainsi se rendre compte de la richesse paysagère de notre commune. Pour celles et ceux qui vivront cet événement en direct au bord de la route, les cyclistes professionnels offriront une occasion unique d'admirer de près les héros du peloton. Petits et grands pourront également s'émerveiller au passage de la fameuse caravane du Tour.

## **Un passage aux multiples enjeux économiques**

Au-delà de l'aspect sportif et médiatique, le passage du Tour de France à Fleury aura également des retombées économiques positives pour le territoire. Les restaurants, les bars, les lieux d'hébergement et les commerces locaux peuvent espérer un afflux de visiteurs venus assister à l'événement. Passé le Tour de France, les retombées médiatiques pourront également jouer un rôle dans la suite de la saison en offrant une publicité à notre cadre de vie exceptionnel. En effet l'exposition médiatique offerte par le passage du Tour de France constitue une opportunité unique pour la commune de promouvoir son attractivité touristique. Cela peut inciter les spectateurs à revenir ultérieurement pour découvrir davantage la région.

**En somme, le passage du Tour de France représente une chance pour notre commune, combinant des avantages économiques, médiatiques et sociaux qui peuvent avoir un impact positif. Nul doute que les Pérignanais feront de cet événement une véritable fête et seront nombreux à acclamer le peloton en bord de route.**



## **Tour de France : modalités de circulation à venir**

Ce passage du Tour de France entraînera des modifications et des mesures en termes de circulation automobile. Tous ces éléments restent à définir avec les équipes organisatrices et les autorités publiques.

Ainsi nous ne manquerons pas de vous communiquer les modalités de circulation qui seront mises en œuvre sur cette journée, dans le magazine Côte Indigo n°13 du mois de juin.





# MARATHON CÔTE INDIGO 2024 : LE 5KM AU PROFIT DU REFUGE ARPAN

Pour cette deuxième édition du Marathon Côte Indigo, la municipalité réitère son engagement auprès du refuge Arpan du Grand Narbonne. Courez donc le 5km pour la bonne cause en soutenant ce refuge qui sauve nos amis à quatre pattes.

## 2023 : première victoire pour le refuge Arpan

L'année dernière, plus de 500 personnes ont participé à cette course, apportant leur soutien et leur énergie pour aider le refuge Arpan. Pour rappel, ce refuge sauve chaque année des centaines de chiens et de chats dans le Narbonnais et œuvre pour le trouver une nouvelle famille. Le partenariat de l'an dernier a permis de récolter la coquette somme de 4 200 €. Ce don conséquent a fait une réelle différence dans la vie des animaux abandonnés. Grâce à cette générosité, le refuge a pu investir dans un container de stockage alimentaire et dans la refonte de son site Internet pour accroître sa visibilité et augmenter le nombre d'adoption.

## Une deuxième édition qui s'inscrit dans la continuité d'un engagement

Pour 2024 l'équipe organisatrice et la municipalité renouvelle ce parrainage, les frais d'inscriptions pour les 5km seront entièrement reversés au refuge. En participant à cette course, vous contribuez directement au bien-être et à la sécurité des pensionnaires. Que vous soyez un marcheur passionné ou un coureur aguerri, il n'y a pas de meilleure façon de passer un après-midi ensoleillé que de se rassembler pour une bonne cause. Rejoignez l'aventure du Marathon Côte Indigo, pour une expérience enrichissante et pleine d'émotions, où chaque foulée compte pour nos amis à quatre pattes.

Inscrivez-vous dès maintenant et ensemble faisons de cette journée une victoire pour la cause animale. On vous donne rendez-vous le 20 avril à 16h30 à Saint-Pierre la Mer sur la ligne de départ.



## Le bénévolat comme tisseur de liens sociaux

Le bénévolat va bien au-delà d'un simple don de temps et de soi, il est un fil conducteur qui unit les personnes et crée des souvenirs communs durables. Afin de renforcer cet esprit de partage et de convivialité, la municipalité organise une soirée à destination des bénévoles œuvrant pour le Marathon Côte Indigo, **le vendredi 12 avril**. Engagez-vous dans le bénévolat et devenez un architecte de liens significatifs, contactez les organisateurs à l'adresse suivante : [benevolescoteindigo@gmail.com](mailto:benevolescoteindigo@gmail.com).





# FÊTES DE FIN D'ANNÉE : LES ÉCOLES ONT FAIT LE PLEIN DE MAGIE

**Le mois de décembre a été empreint de magie et de festivités pour les scolaires de la commune, qui ont eu la chance d'assister à une série de spectacles et d'événements spécialement organisés pour célébrer la période de Noël.**

## **Des enfants d'abord spectateurs au regard émerveillé ...**

Dans cette ambiance de fêtes de fin d'année, les deux écoles de la commune ont proposés des spectacles à leurs élèves. Petits et grands ont pu assister à un voyage captivant à travers la culture franco-occitane avec une pièce de théâtre et les maternelles ont découvert l'univers des lutins du Père Noël dans un spectacle de marionnettes. Ces représentations colorées et ludiques ont transporté les jeunes spectateurs dans des mondes imaginaires pour les préparer à la féerie de Noël.

## **... puis acteurs au talent indéniable**

Mais les élèves n'étaient pas seulement spectateurs ; ils ont également été acteurs de ces festivités. Lors de la chorale de Noël, les maternelles ont enchanté le public de parents, ravis d'entendre leurs enfants. De plus, un marché de Noël a été organisé, mettant en valeur les talents artistiques des petits Pérignanais à travers une variété d'œuvres qu'ils ont eux-mêmes réalisées, des décorations aux petites créations artisanales. Les maternelles ont également eu la visite du Père Noël qui s'est prêté à une séance photo avec chaque enfant.

L'école élémentaire a clôturé ces festivités dans une ambiance chaleureuse et conviviale avec leur grande chorale. Les enfants ont pu exprimer tout leur talent dans un Hangar qui a fait salle comble pour l'occasion.

**Un grand bravo au corps enseignant et au service scolarité pour l'organisation de ces festivités qui auront marqué les esprits de nos petits Pérignanais.**

## **"PAROLES D'ÉLUE"**



Je tiens à féliciter les enseignants de notre commune ainsi que le personnel des écoles qui ont eu à cœur de faire jaillir la magie de Noël avec une série d'animations réussies. Si, lors des différentes représentations le succès était au rendez-vous, il convient de souligner la somme de travail effectuée en amont par les élèves bien accompagnés par le corps enseignants.

**- Laure Senmartin, 2<sup>ème</sup> adjointe déléguée à l'éducation préscolaire, scolaire, périscolaire et extra-scolaire**







## VACANCES DE FÉVRIER : L'ALSH À FOND SUR L'ART

**Dans la continuité de son projet pédagogique annuel, le centre de loisirs communal a proposé des vacances axées sur l'art, notamment sur la musique, la danse, le théâtre et le cirque.**

### **1<sup>ère</sup> semaine : la musique sans fausse note**

La première semaine des vacances d'hiver à Fleury a été une véritable célébration de la musique, de la danse et de la créativité pour nos jeunes Pérignanais. Placée sous le thème « Musique et Danse », cette semaine a été marquée par une série d'activités dynamiques et enrichissantes, offrant aux enfants une expérience inoubliable. Sous la supervision de Lisa Mignot, éducatrice sportive, les petits artistes ont exploré le monde de la danse, tandis que Pascal Chappert, professeur à l'école de musique municipale, les a initiés à la magie de cet art en leur présentant différents types de guitares. Les enfants ont ainsi eu l'opportunité d'essayer ces instruments et de chanter tous ensemble. Les activités manuelles étaient également axées sur ce thème, avec la création d'un accordéon et d'un panneau collectif illustré de photos et de dessins. Pour libérer leur énergie, les jeunes musiciens ont profité de promenades en garrigue et de jeux sportifs sur le city-stade. Les plus jeunes sont allés s'amuser au Royal Kids Narbonne tandis que les plus grands se sont rendus à la patinoire.

### **2<sup>ème</sup> semaine : l'Alaé c'est tout un cirque**

La deuxième semaine, les enfants se sont plongés dans l'univers magique du théâtre et du cirque. Une excursion au Théâtre + Cinéma de Narbonne a transporté les plus petits dans un monde imaginaire et a renvoyé les plus grands au temps de Léonard de Vinci. Les activités manuelles ont laissé libre cours à leur imagination : peinture, création d'accessoires de cirque, chaque œuvre était une manifestation de leur talent. L'initiation aux

arts du cirque a été une sacrée aventure où maquillage, jonglage, équilibre et acrobatie ont fait naître de petits circassiens. Les enfants ont pu suivre les conseils de Sacha, artiste performeur initiateur lors d'ateliers sur les arts du cirque. L'initiation au théâtre a permis à nos jeunes comédiens en herbe de se glisser dans la peau de personnages extraordinaires. Les plus petits se sont aidés de marionnettes pour raconter leurs histoires, tandis que les grands, eux, se sont essayés à l'improvisation. Les jeux sportifs ont, quant à eux, renforcé la coopération et l'esprit d'équipe, tandis que la balade en garrigue a offert un moment de détente aux enfants.

**Rendez-vous aux prochaines vacances pour découvrir les nouveaux thèmes qui seront abordés.**







## CANTINE SCOLAIRE : UNE NOUVELLE COMMISSION AU MENU

**Depuis la rentrée 2021 une commission a été créée afin d'élaborer les menus de la cantine scolaire. En février dernier, elle s'est appuyée sur les services de Jessica Poux, diététicienne sur la commune.**

Afin de proposer des menus où l'équilibre entre saveurs, plaisir et apports nutritionnels soit optimal, la commune a mis en place, depuis 2021, une commission spéciale pour la cantine scolaire. Elle réunit ainsi, toutes les fins de mois, la responsable des services scolaires, Hélène Vié, le responsable de la cuisine, Marc Miraille, les directrices de l'Alaé, Delphine Bardin et Emmanuelle Escanez, ainsi que des représentants de parents d'élèves des deux écoles de la commune. Février 2024 marque un tournant puisque Jessica Poux, diététicienne nutritionniste, intègre cette commission pour apporter toute son expertise.

Pour rappel, la commission permet de dresser un bilan du mois passé, notamment sur le ressenti des enfants vis-à-vis des plats proposés, afin de leur fournir des menus variés, équilibrés et surtout appétissants. Ce retour d'expérience se fait par la voix des responsables de l'Alaé qui accompagnent quotidiennement les enfants à la cantine, ainsi que par les parents d'élèves. Au cours de la réunion, le menu du mois à venir proposé par Marc Miraille est ensuite étudié et discuté. C'est notamment à cette étape qu'intervient Jessica Poux afin d'équilibrer les apports nutritionnels jour par jour. En travaillant ainsi main dans la main, les membres de la commission adoptent des menus avec une savante alchimie entre nutrition et plaisir gustatif.

Il est également à noter que les services scolaires et périscolaires s'attachent à stimuler la curiosité des enfants quant à ce qu'ils ont dans leur assiette. Ainsi, de manière régulière, les jeunes Pérignais sont soumis au plat surprise ou au légume surprise afin de découvrir de nouvelles textures, façons de cuisiner ou nouveaux goûts. Pour inciter les enfants à consommer davantage de fruits, la commune a également mis en place, depuis 2016, les « récrés fruitées » tous les lundis et jeudis, où un fruit est distribué à chaque enfant.

**Le bien-être et la santé passent dans l'assiette, nos enfants sont donc chouchoutés avec des petits plats à l'équilibre conçus spécialement pour leur apporter tout ce dont ils ont besoin, aussi bien pour leur croissance et que pour leur curiosité gustative.**







# APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE : JEAN-PIERRE VIRGIL PLÉBISCITÉ

L'après-midi récréative du 8 février a connu un grand succès avec plus de 300 convives venus découvrir ou redécouvrir le répertoire proposé par Jean-Pierre Virgil.

## Les aînés de la commune au rendez-vous

Le 8 février dernier, le Hangar de Fleury d'Aude s'est rempli d'une ambiance chaleureuse dès que les seniors de la commune se sont réunis pour une après-midi récréative, organisée par le CCAS et le service animation. Réservé aux habitants âgés de 65 ans et plus, **cet événement a attiré plus de 300 personnes**, marquant ainsi une belle réussite. L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance festive avec le concert de **Jean-Pierre Virgil**, grand habitué de la commune et célèbre pour avoir été la doublure vocale de Michel Sardou. Ce sont d'ailleurs les mélodies intemporelles de ce dernier qui ont résonné à travers la salle, suscitant des sourires et des souvenirs partagés parmi les convives. Une pause goûter a offert aux participants l'occasion de se retrouver autour de rafraîchissements et de douceurs, rechargeant ainsi leurs énergies pour savourer pleinement le reste du spectacle.

## L'épanouissement des aînés, une cause importante pour la municipalité

Par la présence d'Alexia Casier, adjointe au maire déléguée à la santé et aux affaires sociales, de Pascal Moro, 1<sup>er</sup> adjoint, et d'Antony Javegny, conseiller municipal, l'événement a montré l'importance accordée par la municipalité à la qualité de vie des aînés de la commune et a permis des échanges entre élus et administrés. Dans son allocution, Pascal Moro a par ailleurs rappelé le succès de l'opération des « Douceurs Hivernales », puisque cette année, ce ne sont pas moins de **1 300 colis qui ont été distribués aux seniors**. Pour rappel, cette démarche vient remplacer le repas des aînés dans un souci d'équité, puisque cet ancien dispositif ne touchait que 400 personnes tout au plus.

**Les convives sont repartis enchantés de cette après-midi spéciale tout en ayant l'assurance que la commune considère leur épanouissement comme primordial.**





# DE NOMBREUX ACTEURS AU CHEVET DU CORDON DUNAIRE

**Le changement climatique et la proximité avec l'embouchure de l'Aude fragilisent notre cordon dunaire. Ce dernier a fait l'objet de travaux de consolidation menés par divers acteurs.**

## **Un cordon dunaire victime du changement climatique**

Notre littoral, notamment au niveau du lido de l'étang de Pissevaches, est régulièrement détérioré par les assauts de la mer et la montée du niveau de l'eau. Or la largeur de la plage ne cesse de se réduire d'année en année, rendant le cordon dunaire, dernier rempart contre la submersion marine, de plus en plus vulnérable face aux vagues. Cette situation, qui a conduit l'État à nous inscrire dans la démarche d'étude du recul du trait de côte, nous amène à expérimenter différentes solutions dites douces (c'est-à-dire excluant les structures de type digues en béton et autres enrochements) en vue de protéger les espaces naturels et les habitations situées à l'arrière.

## **Le bois flotté entre problème et solution providentielle**

Il s'avère que notre littoral présente une autre particularité, qui est de recevoir environ 3 000 à 5 000 m<sup>3</sup> de bois flottés par an, transportés par le fleuve. En cas de tempête, ces dépôts peuvent même atteindre des volumes exceptionnels, de l'ordre de 15 000 à 20 000 m<sup>3</sup>, comme ce fut le cas fin 2019. Alors que ce bois était jusqu'alors considéré comme un simple déchet, dont le traitement et l'évacuation pesaient sur les finances de la commune, des solutions de valorisation ont été recherchées. Ainsi ces trois dernières années ont permis de trouver et d'adopter différents dispositifs dont l'utilisation de ce bois pour renforcer le cordon dunaire. Une première expérimentation de confortement avec le bois et des boues propres du fleuve

avait été menée en 2014. D'un coût non négligeable, cette opération aura diffusé ces effets bénéfiques durant une dizaine d'années.

Une nouvelle solution, tentée l'an dernier, consiste à réintroduire du broyat de bois flotté dans et sur le cordon dunaire, afin que celui-ci, en se détériorant naturellement, constitue un humus propice à la reconstitution d'une biodiversité végétale qui consolidera ensuite la dune.

Cette stratégie, d'un coût plus raisonnable, vient d'être mise à nouveau en œuvre sur les points fragilisés du cordon. Nous avons ainsi réintroduit des broyats stockés depuis 2020. Aussi efficace qu'elle soit, elle devra être couplée avec un système plus traditionnel de ganivelles, qui a fait ses preuves en termes de retenu de sable et qui présente l'avantage également de limiter les piétinements, lesquels constituent des causes importantes de fragilisation de la dune.

Cette opération a pu être menée avec la participation et le soutien des services de l'État, du Conservatoire du littoral, et de la communauté de communes de la Domitienne, compétente au titre de la protection des zones humides du secteur.

**Quand la Nature donne les moyens de nous protéger contre ses colères.**

## **" PAROLES D'ÉLU "**



En temps qu'élus nous nous devons d'être acteurs et ainsi anticiper la détérioration de notre littoral. C'est pour cela que nous avons expérimenté des solutions douces pour protéger nos espaces naturels. Le bois flotté, autrefois un déchet coûteux, renforce désormais nos cordons dunaires grâce à des partenariats avec l'État et d'autres acteurs locaux. Cette approche démontre que la nature peut nous offrir des moyens efficaces pour nous protéger contre les ravages du changement climatique.

- **Gérard Ghio, 3<sup>ème</sup> adjoint délégué aux travaux, à la voirie et à la gestion du port des Cabanes**







# DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : LA CÔTE INDIGO PRIMÉE

**Nous avons le plaisir d'annoncer que la commune a été distinguée par le label «Village Citoyen» décerné par l'association nationale *Empreintes Citoyennes*.**

Le label « **Village Citoyen** » est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des communes qui mènent des démarches en faveur de l'implication, la participation et de l'engagement des citoyens.

Ce label national, lancé en 2022, est un outil d'évaluation, de valorisation et de progression des communes qui développent des démarches et actions en faveur du développement de la culture citoyenne.

Sur près de 350 communes françaises candidates en 2023, 27 ont été labellisées et Fleury d'Aude apparaît comme la seule commune audoise à faire partie des heureux primés. Ce label vient couronner les actions de la Côte Indigo en faveur de la démocratie participative, avec notamment les consultations sur la ZAC du Moulin, sur la piétonnisation ou sur l'avenir du projet Clape au cœur. La commune, en effet, a établi une concertation permanente avec les Pérignanais, au-delà des consultations, avec la mise en place par exemple d'une application mobile interactive ou en concertant les citoyens pour la révision du PLU.

Pour obtenir cette labellisation, la commune est évaluée par un jury sur sept thématiques :

- > **La compréhension** : La municipalité clarifie ses fonctionnements et ses compétences et ceux de ses élus,
- > **La transparence** : La commune renforce la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus,
- > **La collaboration** : La municipalité construit une culture et une pratique de la participation,
- > **La solidarité** : La commune anime et soutient les convivialités et solidarités,
- > **La valorisation** : Elle encourage et valorise les initiatives citoyennes,
- > **L'inclusion** : La municipalité accompagne la capacité de toutes et tous à être acteur,
- > **L'engagement** : La commune promet de relever les défis collectifs avec les citoyens.

**Ce label n'est pas une fin en soi mais une reconnaissance qui encourage la municipalité à poursuivre sa volonté de développer la culture citoyenne sur la commune. Le conseil municipal s'engage à consulter les citoyens dès que nécessaire sur des projets non annoncés sur le programme électoral.**



# TRIBUNE LIBRE

Tribune Libre est un espace réservé à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal selon les dispositions du code général des collectivités territoriales et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée au 19 novembre 2008. Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par un règlement approuvé par le conseil municipal. Les articles de cette rubrique sont écrits sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas celle du directeur de la publication en cas de poursuites judiciaires.

## **PRÉSERVER ET EMBELLIR**

Exercer une fonction publique expose parfois aux critiques, y compris aux caricatures, cela fait partie du « jeu » : Constructive, la critique invite toujours à la réflexion, parfois même à l'inflexion de la décision. L'angle humoristique la rend souvent légère et agréable, même pour ceux qu'elle égratigne ! Les limites à ne pas franchir - il y en a, forcément - sont celles fixées par la loi en matière de diffamations, d'injures et d'accusations calomnieuses !

Et si certains, sans limites, veulent s'affranchir de ce cadre légal : pas de soucis : autant de fois ils le feront, autant de fois la Justice sera saisie ... Que celle-ci suive ou pas !

## **ENSEMBLE POUR L'AVENIR**

Tribune non transmise

## **RASSEMBLER POUR AGIR**

Dans la seconde moitié de mon mandat d'élue, mes convictions demeurent, je soutiens les projets utiles à la collectivité dans son ensemble sans esprit partisan. Je poursuis ma réflexion dans le domaine de la prévention et la sécurité avec « la vigilance citoyenne ».

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal m'ayant accordé leur aval, m'encouragent dans l'organisation du dispositif « citoyens vigilants ».

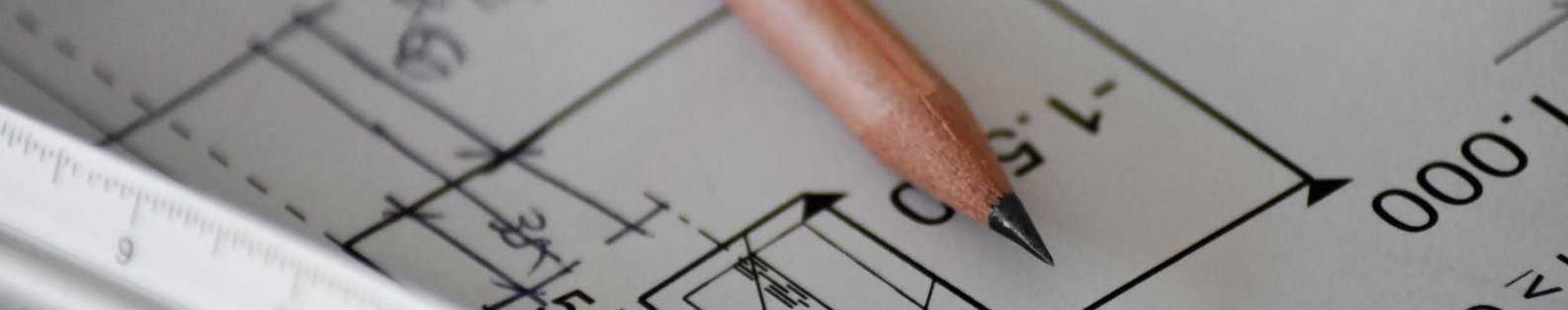
Une mise en place rapide de cette action permettra aux habitants d'être associés à la protection de leur environnement.

Pour RPA

AM Beaudouvi







# LE PERMIS DE LOUER : UNE MESURE CLÉ POUR LA QUALITÉ DES LOGEMENTS

Depuis le 1er juillet 2019, l'autorisation préalable de mise en location est une étape obligatoire avant toute location de logement. Ce dispositif vise à garantir un cadre de vie décent pour les locataires tout en luttant contre les marchands de sommeil. Il contribue à l'amélioration de notre patrimoine et renforce l'attractivité des territoires concernés.

## Objectifs du Permis de Louer

Le permis de louer est mis en place pour plusieurs raisons fondamentales :

- > Assurer un logement digne aux locataires,
- > Lutter contre les marchands de sommeil,
- > Améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire.

Il est à noter que ce dispositif n'impacte pas les propriétaires respectant les normes de décence et de sécurité pour leurs locataires.

Pour déposer une demande d'autorisation préalable le propriétaire doit utiliser le formulaire CERFA n°15652\*01, téléchargeable directement sur le site du Grand Narbonne, sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou en le retirant à la Maison de l'habitat du Grand Narbonne. Il doit également annexer le dossier diagnostic technique (DDT) complet.

Le dépôt du dossier peut se faire de différentes manières :

- > Par voie électronique: [habitat@legrandnarbonne.com](mailto:habitat@legrandnarbonne.com)
- > Par voie postale : Maison de l'habitat du Grand Narbonne Le Capitole - Maison de l'habitat et du développement durable 8 avenue Maréchal Foch 11 100 NARBONNE
- > En dépôt direct à la Maison de l'habitat du Grand Narbonne

## Coût et durée de validité

- > Les démarches pour obtenir ce permis sont entièrement gratuites
- > L'autorisation devient caduque si le logement n'est pas loué dans les deux années suivant son obtention.
- > Une nouvelle demande est nécessaire à chaque changement de locataire.

## Évaluation et critères

L'évaluation du logement vise principalement à déterminer s'il présente un danger sanitaire pour ses occupants. Plusieurs critères sont pris en compte, tels que :

- > La surface minimale des pièces,
- > La présence d'ouvertures,
- > Les installations d'électricité et de gaz,
- > Le niveau d'humidité et ventilation,
- > L'état général des équipements.

## Décision après étude du dossier et/ou visite du logement

Différentes situations peuvent se présenter :

- > **L'autorisation**,
- > **L'autorisation sous conditions**, spécifiant les travaux à entreprendre afin d'améliorer la qualité et le confort du logement,
- > **Le refus avec prescriptions de travaux**, cela indique donc que pour obtenir le permis de louer, une nouvelle demande sera nécessaire après leur réalisation.

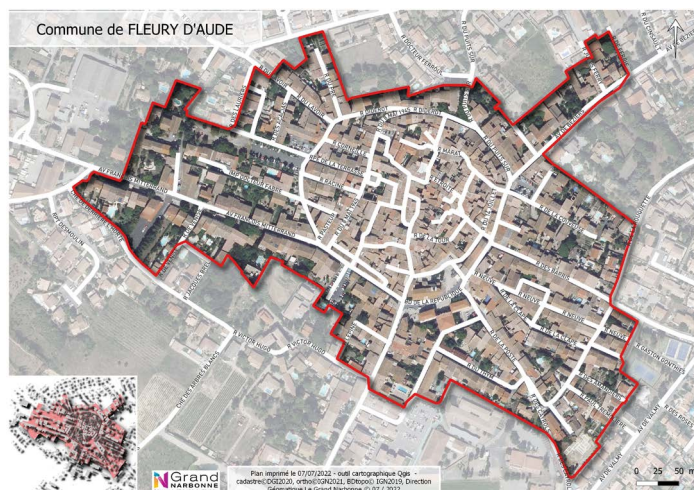
**Il est impératif que l'autorisation soit annexée au bail de location.**

## Les sanctions en cas de location sans autorisation

En cas de location sans autorisation, le propriétaire dispose d'un délai d'un mois pour régulariser sa situation.

Le non-respect de cette obligation peut entraîner le paiement d'une amende allant de **5 000€ à 15 000€**.

**Le permis de louer, bien que pouvant être jugé contraignant, s'impose comme une mesure cruciale pour garantir la qualité des logements et la sécurité des locataires.**



**Le périmètre concerné par le Permis de Louer à Fleury d'Aude**



# PUBLICITÉS EXTÉRIEURES : LA MAIRIE REPREND LA MAIN

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, l'État a décentralisé la compétence concernant la publicité extérieure. Ce sont aujourd'hui aux communes de gérer ce volet.**

## **L'État décentralise la compétence**

Jusqu'au 1er janvier 2024 les préfets avaient dans leur portefeuille de compétence la politique en matière de publicités extérieures, ce rôle incombe aujourd'hui aux communes. À ce titre l'objectif en Côte Indigo est d'embellir notre environnement et de le rendre encore plus agréable à vivre.

## **Trouver la bonne alchimie entre dynamisme urbain, environnement et patrimoine**

La municipalité met, de ce fait, en place des mesures pour minimiser l'impact des panneaux publicitaires dans nos rues. Cela passe par la limitation du nombre de dispositifs, en ajustant les formats et en instaurant des règles pour limiter les nuisances lumineuses.

Tout cela s'inscrit dans une démarche de sobriété énergétique, de préservation de la biodiversité nocturne et d'adéquation avec notre patrimoine ancien.

## **Un travail de répertoriage préalable**

Nos agents de police municipale font d'ores et déjà un état des lieux afin de faire un point exhaustif de la situation. Ce travail en amont permettra de rédiger un règlement cohérent et en adéquation avec les caractéristiques de notre territoire.

**Ensemble, créons un cadre de vie agréable, où la publicité s'intègre de manière responsable et respectueuse au sein de notre territoire.**



## **Les OLD, un rempart indéniable face aux feux de forêt**

Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'est pas épargnée. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage limite la propagation du feu et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. Sur le territoire français classé à risque, le débroussaillage est une obligation légale. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement. Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de la garrigue ou du massif. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés sont habilités à verbaliser. Pour savoir si vous êtes concerné par les OLD, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr).





# REVALORISEZ VOS DÉCHETS, PENSEZ AU COMPOSTAGE

**On oublie souvent que nos déchets peuvent avoir une seconde vie grâce au compostage. Dans le cadre de la loi anti-gaspillage, le Grand Narbonne encourage cette pratique.**

Le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la loi anti-gaspillage de 2020 activait la généralisation du tri des biodéchets à la source. Pour respecter cette décision, la communauté d'agglomération du Grand Narbonne a mis en place un dispositif qui allie le déploiement progressif des composteurs collectifs sur le territoire et le renforcement de la vente de composteurs individuels. Pour les Pérignanais, cela se traduit par la présence d'un **composteur collectif** installé à la déchetterie de Fleury d'Aude. Vous pourrez ainsi amener les déchets suivants :

#### **Déchets de cuisine :**

Épluchures de fruits et légumes  
Marc de café et filtres en papier  
Coquilles d'œufs (broyées)

**À éviter : viandes et poissons**

#### **Déchets de jardin :**

Tontes de gazon  
Feuilles mortes  
Broyats et résidus de taille  
Fleurs fanées

#### **Autres déchets organiques :**

Paille et foin (en petites quantités)  
Papier non glacé (décheté)  
Carton non imprimé (décheté)

**À éviter : déjections animales**

Le Grand Narbonne vous permet également de vous équiper d'un composteur individuel à des prix avantageux. Pour cela le centre technique de Narbonne ouvre ses portes tous les vendredis de 9h à 13h. Sur présentation d'un justificatif de domicile et par un paiement en chèque ou en espèces, vous pourrez acheter un **composteur domestique** (10€ pour un composteur en plastique, 30€ pour un modèle en bois).

Pour rappel, le compostage présente divers avantages écologiques et agronomiques. Il permet de réduire la quantité de déchets organiques envoyés en décharge. En effet, ce type de déchets peut représenter près de 50 % de votre poubelle. Une fois valorisé en compost votre apport enrichit le sol en nutriments, favorise la biodiversité du sol, diminue l'utilisation d'engrais chimiques, améliore la rétention d'eau, réduit l'érosion du sol et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Outre les avantages écologiques, le compostage génère également des économies financières. Cette pratique permet ainsi une réduction des coûts liés à l'élimination des déchets, un accès à de l'engrais gratuit et contribue à une gestion plus efficace des ressources naturelles.

**En participant activement à cette initiative, chaque Pérignanais contribuera à forger un avenir plus respectueux de l'environnement.**

# AGENDA

Tous les vendredis De 16h à 19h	<b>Marché couvert de producteurs</b> organisé par la Grange Ô Z'Arts	Fleury Village La Grange Ô Z'Arts
Vendredi 22 mars 15h45	<b>Projection Carnets de route Thème «Images insolites»</b> organisée par le Comité de quartiers de Saint-Pierre la Mer Gratuit. Possibilité de participer au repas de midi (apéro-bourride sétoise-fromage-dessert-vin, eau, café). Prix: 20€ pour les adhérents /25€ pour les non-adhérents. Contact : comite-de-quartiers.st-pierre@orange.fr	Saint-Pierre la Mer Base de loisirs
Dimanche 24 mars 15h	<b>Loterie familiale</b> organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers	Fleury Village Hangar
Lundi 25 mars 19h	<b>Café-parents</b> organisé par l'association TDAH Dys Indigo	Fleury Village Salle des Fêtes
Samedi 30 mars	<b>21<sup>ème</sup> édition du Challenge des 4 Clochers</b> organisé par l'École de Rugby Fleury-Salles-Coursan-Vinassan sur les terrains de Fleury, Salles, Coursan et Vinassan	Fleury, Salles d'Aude, Coursan, Vinassan
Dimanche 31 mars 7h à 17h	<b>Vide-grenier</b> organisé par l'association OCAM Contact : Annie Mistler - 06 72 92 15 10	Saint-Pierre la Mer Esplanade du front de mer
Lundi 1 <sup>er</sup> avril 10h30	<b>Chasse aux œufs et collation du Lundi de Pâques</b> organisées par le Comité de quartiers de Saint-Pierre la Mer Réservées au jeune public. Tombola «devinette chocolatée»	Saint-Pierre la Mer 1 place d'Occitanie
Dimanche 7 avril 7h à 17h	<b>Vide-grenier</b> organisé par 7 vies de chats Contact : Marlène Farges - 06 40 77 78 92	Saint-Pierre la Mer Esplanade du front de mer
Dimanche 7 avril 15h	<b>Loterie familiale</b> organisée par la Diane de Fleury	Fleury Village Salle des Fêtes
Dimanche 7 avril 10h à 12h30	<b>Exposition de véhicules anciens par OCAM</b> Contact : Annie Mistler - 06 72 92 15 10	Saint-Pierre la Mer Parking du marché
8 au 12 avril 10h à 12h	<b>Stage : Vivre les émotions par le corps</b> organisé par Clape en Scène et Marie Waterlot Un stage mené par la comédienne Diane Lava-Baudracco et Marie Waterlot, Psychopédagogue et Art-Thérapeute sur la commune de Fleury. <b>90€ par enfant   Groupes limités à 8 enfants</b> Infos et inscription : <a href="http://www.clapeenscene.fr/evenements">www.clapeenscene.fr/evenements</a>   06 64 77 51 09 / 07 86 82 49 06	Fleury Village Hangar



<p><b>Samedi 13 avril</b> <b>15h</b></p>	<p><b>Loterie familiale organisée par Au fil du temps</b></p>	<p><b>Fleury Village</b> <b>Salle des Fêtes</b></p>
<p><b>Dimanche 14 avril</b> <b>15h</b></p>	<p><b>Loterie familiale organisée par Le Comité de quartiers de Saint-Pierre la Mer</b></p>	<p><b>Saint-Pierre la Mer</b> <b>Base de loisirs</b></p>
<p><b>Dimanche 14 avril</b> <b>7h à 17h</b></p>	<p><b>Vide-grenier organisé par le CEP</b> <b>Contact : Nathalie Gouazé - 06 30 66 90 16</b></p>	<p><b>Fleury Village</b> <b>Hangar</b></p>
<p><b>20 et 21 avril</b></p> 	<p><b>Marathon Côte Indigo 2024</b> Après une première édition qui a rassemblé plus de 2000 coureurs, La Côte Indigo vous donne rendez-vous pour la deuxième édition qui aura lieu les 20 et 21 avril 2024. Des courses dans un cadre naturel à couper le souffle, entre la mer Méditerranée et le massif de la Clape, en passant par la route des vins. Un parcours animé avec fanfares et bandas pour toujours garder le rythme. Chacun peut participer avec des courses adaptées à tous :</p> <p>&gt; <b>20/04 - 16h30 - 5 km</b> (au profit du refuge Arpan du Grand Narbonne)  - 20/04 - 18h - 10 Km  - 21/04 - 10h - Semi-marathon  - 21/04 - 8h30 Marathon  - 21/04 - 10h05 Marche nordique</p> <p><b>Tous les parcours sont présentés sur <a href="http://www.marathon-coteindigo.fr">www.marathon-coteindigo.fr</a></b></p>	<p><b>Saint-Pierre la Mer</b> <b>Esplanade du Front de mer</b></p>
<p><b>Lundi 22 avril</b> <b>19h</b></p>	<p><b>Café-parents organisé par l'association TDAH Dys Indigo avec la participation de Marianne Tennessel Psychologue Clinicienne</b></p>	<p><b>Fleury Village</b> <b>Salle des Fêtes</b></p>
<p><b>Vendredi 26 avril</b> <b>19h30</b></p>	<p><b>Concert Thelma &amp; Louise duo au féminin</b></p>	<p><b>Fleury Village</b> <b>La Grange Ô Z'Arts</b></p>
<p><b>Dimanche 28 avril</b> <b>10h à 18h</b></p>	<p><b>Ousta'fête</b> L'Ousta'Fête c'est la grande fête des enfants à l'Oustalet ! Une journée en plein air au domaine de l'Oustalet avec au programme des balades à poneys, jeux gonflables, ateliers créatifs, maquillage, piñatas, jeux en bois, spectacle pour en enfants et concert ! Restauration sucrée et salée sur place proposée par les associations pérignanaïses ATP et TDAH Dys Indigo</p> <p><b>Plus d'infos sur <a href="http://www.cote-indigo.fr">www.cote-indigo.fr</a></b></p>	<p><b>Saint-Pierre la Mer</b> <b>Domaine de l'Oustalet</b></p>

# AGENDA

<b>Dimanche 28 avril</b> 15h	<b>Loterie familiale organisée par la Diane de Fleury</b>	<b>Fleury Village</b> Salle des Fêtes
<b>Dimanche 5 mai</b> 15h	<b>Loterie familiale organisée par l'association de commerçants de Saint-Pierre la Mer</b>	<b>Fleury Village</b> Hangar
<b>Dimanche 5 mai</b> 10h à 12h30	<b>Exposition de véhicules anciens par OCAM en présence des Reflets de Venise, défilé de costumes du carnaval de Venise. Contact : Annie Mistler - 06 72 92 15 10</b>	<b>Saint-Pierre la Mer</b> Parking du marché
<b>Dimanche 5 mai</b> 7h à 17h	<b>Vide-grenier et marché de producteurs organisés par l'Amicale des donneurs de sang</b> Contact : Martine Cadena - 06 76 24 69 41	<b>Fleury Village</b> Salle des Fêtes
<b>Mercredi 8 mai</b> 7h à 17h	<b>Vide-grenier organisé par Au fil du temps</b> Contact : Véronique Cadena - 06 78 27 39 57	<b>Saint-Pierre la Mer</b> Esplanade du front de mer
<b>Mercredi 8 mai</b> 7h à 19h	<b>Marché aux fleurs organisé par le Comité de quartiers de Saint-Pierre la Mer</b>	<b>Saint-Pierre la Mer</b> Place Vergnettes
<b>Jeudi 9 mai</b> 7h à 17h	<b>Vide-grenier organisé par le Bouchon Pérignonnais</b> Contact : Frédéric Borie - 06 28 22 51 06	<b>Saint-Pierre la Mer</b> Esplanade du front de mer
<b>11-12 mai</b>	<p><b>Foire agricole aux Beaux Vins - 3ème édition</b></p> <p>Durant tout le week-end, nous célébrons la richesse de notre terroir et mettons à l'honneur les producteurs locaux qui font la fierté de notre région. Venez découvrir une multitude d'activités pour toute la famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Dégustations de vins du terroir</li> <li>&gt; Marché de producteurs</li> <li>&gt; Dégustation de plats locaux</li> <li>&gt; Mini-ferme pour le bonheur des petits et des grands</li> <li>&gt; Ateliers et animations pour les enfants (initiation pêche, ateliers création, jeux gonflables)</li> <li>&gt; Concerts et spectacles tout le week-end : Eko Eko, les Estaqueurs, Faut qu'ça guinche, Maurice I, Macadam, le Ballet Catalan, démonstration de danse country</li> <li>&gt; Démonstration de chien de berger</li> <li>&gt; Exposition de véhicules anciens</li> <li>&gt; Balades en mer pour une escapade rafraîchissante</li> <li>&gt; Notre désormais célèbre Concours Bovin du dimanche midi</li> </ul> <p><b>Plus d'infos sur <a href="http://www.cote-indigo.fr">www.cote-indigo.fr</a></b></p>	<b>Les Cabanes de Fleury</b> Place du Globe





**Dimanche 12 mai  
15h**

**18-19 mai**



**Dimanche 19 mai  
7h à 17h**

**Vendredi 24 mai  
19h30**

**Dimanche 26 mai  
7h à 17h**

**Lundi 27 mai  
19h**

**Dimanche 2 juin  
7h à 17h**

**Dimanche 2 juin  
10h à 12h30**

**Mardi 4 juin**

**Dimanche 9 juin  
7h à 17h**

**Vendredi 14 juin  
19h30**

**Loterie familiale organisée par le CEP**

**Rues en fête**

Au programme de cette 19ème édition :

Sam 18/05 - 19h - Déambulations :

Calle Caribe - Koré Percus - La Marmaille - Parade Hip-Hop Brass  
21h - Concerts :

Ze Funky Family - Scène Place Jean Moulin

Rockline - Scène Monument aux morts

Macadam Farmer - Scène Léon Blum

Zik'Goto - Scène - Scène Cour de l'ancien Claé

Dim 19/05 - 19h - Déambulations :

Le mystère des éléphants - Aragorn - Rogers Band Brass

Compagnie Esperanza

21h - Concerts :

PetitJean - Scène Place Jean Moulin

Deep Reason - Scène Monument aux morts

Tontons Givrés - Scène Place Léon Blum

Grumpy 'O' Sheep - Scène Cour de l'ancien Claé

**Fleury Village  
Salle des Fêtes**

**Fleury Village**

**Vide-grenier organisé par 7 vies de chats  
Contact : Marlène Farges - 06 40 77 78 92**

**Concert les Clape's Men variété française**

**Vide-grenier organisé par le CEP  
Contact : Nathalie Gouazé - 06 30 66 90 16**

**Café-parents organisé par l'association TDAH Dys  
Indigo**

**Vide-grenier organisé par 7 vies de chats  
Contact : Marlène Farges - 06 40 77 78 92**

**Exposition de véhicules anciens par OCAM  
Contact : Annie Mistler - 06 72 92 15 10**

**Journée au Perthus et à la Jonquera organisée par  
le Club Temps Libre Départ et retour en bus à Saint- Pierre  
la Mer et Fleury d'Aude. Inscriptions :  
Tél : 07 49 89 51 81 | Mail : tempslibrefleury@gmail.com**

**Vide-grenier organisé par l'association OCAM  
Contact : Annie Mistler - 06 72 92 15 10**

**Soirée « La Grange Academy » Karaoké**

**Saint-Pierre la Mer  
Esplanade du front  
de mer**

**Fleury Village  
La Grange Ô Z'Arts**

**Fleury Village  
Hangar**

**Fleury Village  
Salle des Fêtes**

**Saint-Pierre la Mer  
Esplanade du front  
de mer**

**Saint-Pierre la Mer  
Parking du marché**

**Hors commune**

**Saint-Pierre la Mer  
Esplanade du front  
de mer**

**Fleury Village  
La Grange Ô Z'Arts**

# LE CARNET

## Mariages

**Maëva Navarro et Sabir Abani** le 10 janvier

## Décès

**Marie Moné**, épouse Poireau, le 08 novembre à l'âge de 79 ans

**Guy Rolland** le 10 novembre à l'âge de 69 ans

**Solange Diliberto**, épouse Riqué, le 10 novembre à l'âge de 70 ans

**Nelly Cahuzac**, épouse D'Hers, le 16 novembre à l'âge de 78 ans

**Odette Bailly**, épouse Masson, le 18 novembre à l'âge de 94 ans

**Jean-Pierre Beaupuy** le 19 novembre à l'âge de 79 ans

**Émile Capdeville** le 22 novembre à l'âge de 85 ans

**Marguerite Sire**, épouse Torrente, le 13 décembre à l'âge de 75 ans

**Véronique Mathieu**, épouse Curbaille, le 13 décembre à l'âge de 64 ans

**Élisabeth Fournier**, épouse Masson, le 19 décembre à l'âge de 77 ans

**Pierre-Noël Cousin** le 22 décembre à l'âge de 72 ans

**Guy Mur** le 23 décembre à l'âge de 78 ans

**Philippe Florent** le 27 décembre à l'âge de 54 ans

**Claudine Thetiot**, épouse Rhin, le 31 décembre à l'âge de 84 ans

**Francis Vergauwen** le 04 janvier à l'âge de 81 ans  
**Régis Barraquier** le 05 janvier à l'âge de 71 ans

**Antoine Perez** le 07 janvier à l'âge de 94 ans

**Maurice Sion** le 23 janvier à l'âge de 73 ans

**Michel Rouèche** le 25 janvier à l'âge de 88 ans

**Claude Olivier** le 30 janvier à l'âge de 73 ans

**Jean-François Marty** le 02 février à l'âge de 58 ans

**Danielle Henry**, épouse Lopez, le 03 février à l'âge de 78 ans

## Naissances

**Maylio Brouet Brabant** le 14 novembre

**Lyvia Alberio** le 21 novembre

**Freya Lathuiliere** le 17 janvier

## Services de la Mairie

**Mairie Fleury** : 04 68 46 60 60

**Mairie Annexe Saint-Pierre** : 04 68 49 86 04

**Médiathèque Fleury** : 04 68 33 99 26

**Services techniques** : 04 68 46 60 85

**Pôle communication animation Fleury** :

04 68 46 61 31

**Office de Tourisme communautaire St-Pierre** :

04 68 49 60 89

## Déchetteries

**Déchetterie Fleury** : 04 68 33 68 58

**Déchetterie St-Pierre** : 04 68 65 86 93

**Problème éclairage public** : 0 800 00 90 74 (n°vert)

## Secours

**Police Municipale** : 06 77 64 05 07

**Gendarmerie** : 17 - **Pompiers** : 18

**Samu** : 15 **Urgences** : 112

**Carte de crédit volée ou perdue** : 0892 705 705

**Opposition chéquier** : 0892 683 208

## Santé

**Docteur Fabregas (Fleury)** : 04 68 33 60 59

**Docteurs Leclerc-Rotter / Rotter (Fleury)** :  
09 70 75 30 12

**Docteur Doridan (St-Pierre)** : 04 68 49 81 33

**Docteur Laval (St-Pierre)** : 06 09 98 44 15

**Infirmiers - Cocq - Delage - Pichery - Such** :  
33 (0)4 68 33 47 85

**Infirmières - Lanau - Besançon - Faudot Bel - Casier - Such** : 33 (0)4 68 33 35 45

**Infirmières - Novella - Verdaglio - Pere** :  
33 (0)4 68 33 35 04 - 33 (0)6 81 41 11 60



# FOIRE AGRICOLE AUX BEAUX VINS

## 3ÈME ÉDITION



11-12 MAI 2024  
LES CABANES DE FLEURY

entrée  
gratuite

CONCOURS BOVINS  
DÉGUSTATION VIGNERONNE  
CONCERT EKO EKO - SPECTACLES  
MARCHÉ DE PRODUCTEURS  
ATELIERS POUR ENFANTS  
BAL CATALAN - DANSE COUNTRY

SAINT - PIERRE LA MER - FLEURY D'AUDE - LES CABANES DE FLEURY

# MARATHON

CÔTE INDIGO

20/21  
AVRIL  
2024



MARATHON  
SEMI  
10 KM - 5 KM  
MARCHE NORDIQUE

INFOS ET INSCRIPTIONS SUR [WWW.MARATHON-COTEINDIGO.FR](http://WWW.MARATHON-COTEINDIGO.FR)